

PRIX DU PATRIMOINE NAVAL SUR LE LÉMAN 2025

La Fondation Bolle de Morges a le très grand plaisir de décerner son **Prix** du patrimoine naval sur le Léman (PPNL) au **canot moteur PANTOUFLE**, appartenant à Eva Cornaz et Célestin Pannatier.

Caractéristiques : longueur 4,00 m ; largeur 1,60 m ; poids 300 kg ; motorisation 30 CV

Le Prix récompense la restauration exemplaire d'un bateau, certes modeste par sa taille et son ambition, mais typique de la fin des années 50 et des balbutiements de la plaisance populaire en Suisse romande. Construit à Rolle dans le chantier naval Oester, ce canot vendu sous le nom de Dinghy Liliput a été conçu et produit sur place. Impossible, malgré les recherches entreprises, de savoir combien d'exemplaires sont sortis du chantier, mais sans doute pas plus de 5 ou 6. Pantoufle est très probablement le dernier témoin de cette série encore en état de naviguer.



Le travail de restauration - 1500 heures ont été nécessaires - a été mené conjointement par Eva Cornaz et Célestin Pannatier. Ce canot Oester doit sa survie à ses formes tulipées qui ont su charmer ses futurs propriétaires alors qu'il était tristement entreposé sur une remorque, avec un autre bateau: tous deux étaient destinés à

être transporté au plus tôt... à la décharge. Un petit miracle, donc, mais pas totalement fortuit puisque Célestin Pannatier est charpentier de marine de formation et qu'il a rapidement perçu le potentiel de cette coque à l'abandon. Comme souvent dans ce genre d'entreprise, tout à l'enthousiasme de la mission de sauvetage à accomplir, on se



concentre d'abord sur le pont, pressé de redonner à l'épave ses lettres de noblesse. Eva Cornaz et Célestin Pannatier n'y ont pas échappé... Mais assez rapidement, il a fallu se rendre à l'évidence: un bateau ce n'est pas qu'un pont, mais des œuvres vives et mortes qu'il s'agit, elles aussi, de remettre en état, et sans lesquelles un bateau ne saurait flotter et affronter les vagues en tout sécurité. Moins glamour certes, mais indispensable.

Face aux multiples choix qu'impose une restauration, ceux défendus par Célestin Pannatier et Eva Cornaz ont été les bons. Le résultat: un canot moteur, de la fin des années 50, dans son jus, respectueux des techniques mises en œuvre à l'époque, tout en reflétant les goûts de ses propriétaires. À noter que tout l'accastillage est d'origine, après avoir été restauré. Excellent dossier de présentation.

Le montant attribué au lauréat du Prix est de 8000 francs. Le bateau est visible au Bouveret.

DEUX DISTINCTIONS ET UNE MENTION

Parmi les quatre candidatures au Prix 2025, le jury a également tenu à saluer les travaux de restauration menés à bien par les trois autres bateaux candidats, en attribuant deux distinctions, à un voilier et un canot voile-aviron, et une mention à un autre voilier. Les deux distinctions sont dotées, chacune, de la somme de 3000 francs.

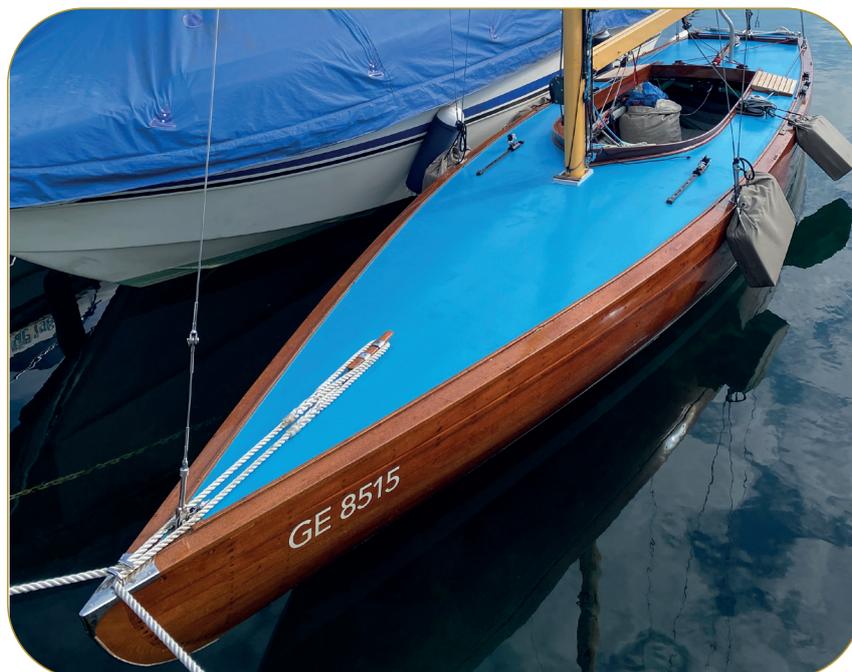
• Une **distinction** revient au **canot voile/aviron BERNARD L'ERMITE** à Yvette Chevalier Weber de Perroy. Ce bateau est remarquable par son âge, plus que centenaire, puisqu'il a été construit par le chantier naval Ramseyer de Versoix en 1920. Il l'est également par l'entretien constant dont il a été l'objet par ses propriétaires successifs, dont Mme Chevalier. Les derniers travaux, menés par le chantier naval Kolly à Tannay, ont consisté dans le remplacement total de la quille. A relever également: la qualité du dossier présenté.

Caractéristiques: longueur 5,00 m; largeur 1,00 m



La seconde **distinction** est attribuée au **6.5 SI HATASSOO** à Nicolas Beck (Genève). Charpentier de marine de formation, le propriétaire s'est attelé, seul, il y a maintenant plus de 8 ans, à la rénovation totale de cette coque historique, la construction du bateau par le chantier naval Stämpfli de Genève datant de 1912! Le jury salue l'engagement total du propriétaire dans cette œuvre de longue haleine, réalisée globalement dans les règles de l'art, mais pas encore achevée à ce jour. Sans la persévérance de Nicolas Beck, le voilier aurait été perdu à jamais. Le dossier présenté est de bonne facture.

Caractéristiques : longueur 6,49 m ; largeur 1,48 m ; tirant d'eau 1,00 m ; poids 913 kg ; surface de voile 25 m²



• Une **mention** est attribuée au **6.5 SI MARQUISE V** à Julien Monnier (Lausanne) et ses frères.
Pour l'engagement sans faille de la fratrie dans la restauration-transformation de ce bateau construit en 1951
au chantier naval Ries à Noville. Dossier de bonne facture.

Jauge classique : longueur 6,50 m ; largeur 2,50 m ; tirant d'eau 1,40 m ; poids minimum 600 kg ;
surface de voile 30 m²



Remise du Prix 2025

La remise du Prix du patrimoine naval sur le Léman aura lieu le

samedi 2 août 2025 à 18h00 à Sciez

en France voisine, à l'occasion de la **Classique de Sciez**.

QU'EST-CE QUE LE PPNL ?

Le Prix du patrimoine naval sur le Léman (PPNL) est né, en 2009, de la volonté de feu Jean-Jacques Bolle, créateur de la Fondation Bolle, fervent navigateur et amoureux du Léman, de soutenir les propriétaires de bateaux de patrimoine soucieux d'assurer, dans les règles de l'art, la pérennité de leurs embarcations. Tous les deux ans depuis cette date, le jury du PPNL a décerné pas moins de douze prix, un prix spécial, 22 distinctions et sept mentions, sur plus de quarante candidatures (voir le site : www.ppnl.ch).

Le Prix de la Fondation Bolle est attribué à toute personne physique ou morale ayant restauré ou reconstruit un bateau de patrimoine naviguant sur le Léman ou destiné à naviguer sur celui-ci. La préférence est accordée à tout projet privilégiant la tradition et le maintien d'un savoir-faire lémanique. Le prix peut aussi être attribué, sous certaines conditions, à un projet de restauration ou de reconstruction.

LES CRITÈRES DU JURY

1. L'authenticité de la restauration ;
2. L'implication du candidat ;
3. La capacité à documenter l'histoire du bateau et sa restauration ;
4. Que le bateau navigue sur le lac et y soit visible ;
5. La rareté.

LES MEMBRES DU JURY

- Laurent Chenu, président, ancien conservateur cantonal des monuments et sites (Genève)
- Pierre Meyer, journaliste nautique (Genève)
- Carinne Bertola, ancienne conservatrice du Musée du Léman (Nyon)
- Nicolas Dupasquier, architecte, commission patrimoniale CGN (Broc)
- Jean-Philippe Mayerat, ancien patron du chantier naval éponyme à Rolle
- Yves Rattaz, président de la Fondation Bolle (Morges)
- Christian Salina, membre du conseil de la Fondation Bolle (Morges)

CONTACTS

- Yves Rattaz, président de la Fondation Bolle,
tél. **+41 79 293 70 81**, e-mail ysrattaz@yahoo.fr
- Laurent Chenu, président du jury,
tél. **+41 76 680 55 90**, e-mail lf.chenu@gmail.com
- info@ppnl.ch / Fondation Bolle - Place du Port 1 - 1110 Morges